

**DEMANDE D'AUTORISATION
d'occupation temporaire du domaine public
TERRASSES, EMPRISES ET STRUCTURES**

(Arrêté municipal 11/0117 du 15 avril 2011 - art.3)

 PREMIÈRE DEMANDE

 RENOUVELLEMENT

DEMANDEUR (exploitant)

nom prénom

adresse personnelle

e-mail

téléphone / fax

ETABLISSEMENT

enseigne commerciale

activité

SIRET

adresse

téléphone / fax

propriétaire du fonds

propriétaire des murs

syndic de copropriété

 Exploitation permanente

 saisonnière, duau

 Occupation avec structure

 sans structure

Longueur de façade du commerce:mètres

 en bordure de trottoir sans trottoir

EMPRISE SOUHAITÉE

	OUVERTE	FERMEE
longueur		
largeur		
hauteur		

 à Valras-Plage, le
signature

INFORMATIONS

- Ce document constitue une demande et ne saurait, en aucun cas, valoir autorisation même tacite
- Les autorisations délivrées sont personnelles précaires et révocables
- Elles font obligation à leur titulaire d'acquitter les droits afférents
- Toute modification impose le dépôt d'une nouvelle demande considérée comme une 1^{ère} demande
- La présente demande d'autorisation d'occupation du domaine public n'ouvre aucun droit au titre de l'urbanisme; toute construction nouvelle, modification de façade ou tout changement de destination des locaux doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire selon l'importance des travaux).

DOCUMENTS A JOINDRE

1^{ère} demande:

- Plan de masse sur extrait cadastral récent
- Plan des façades
- Plan de coupe
- Note descriptive (couleurs, matériaux, démontage, ...)
- Perspective du projet avec précision des couleurs
- Photographie de la façade existante
- Extrait du registre du commerce de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance RC professionnelle
- Justificatif de domicile de l'exploitant
- Autorisation du syndic si concerné
- Accord du propriétaire ou de la copropriété
- Accord des propriétaires voisins en cas de débordement sur les façades mitoyennes
- Carte Nationale d'identité (si l'exploitant est une personne physique)

Renouvellement:

- Extrait du registre du commerce de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de l'exploitant
- Attestation d'assurance RC professionnelle